



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 23

Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2020-125 a
Conseil Municipal du 17 Décembre 2020

DATE DE CONVOCATION : 11 Décembre 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE- K. GAI - M. VILLEGER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU - A. DUBRUN –F. GUIRAO - H. ROSARIO –E. CLEMENTEL - S. RAYNAUD –S. DELIMOGE – P. BERTON- C. RAFIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR B. LAFAYE a donné pouvoir à J.L. LEVESQUE – G. MIGNON a donné pouvoir à M.A. CHEVALIER – E. PISANI a donné pouvoir à M.H. AUBINEAU - C. NANGLARD a donné pouvoir à P. BERTON –

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: B. LAFAYE – G. MIGNON – E. PISANI - C. NANGLARD -

SECRETAIRE DE SÉANCE : K. PERROIS

OBJET : CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3.2 ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

VU les délibérations des 25 novembre 2009 portant création d'un poste d'attaché principal et du 15 décembre 2010 portant création d'un poste d'attaché territorial,

VU la déclaration de vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion, n° 016200500030226 en date du 23 mai 2020

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour pouvoir à l'emploi d'un agent pour la direction des services de la collectivité dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire dans les conditions statutaires

CONSIDERANT que la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire sera aboutie au 15 février 2020

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 27 VOIX POUR** :

DÉCIDE

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade de d'attaché territorial principal pour faire face à un besoin dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 15 février 2021

AR PREFECTURE

016-211600903-20201217-2020_125A-DE

Regu le 29/12/2020

Cet agent assurera des fonctions de directrice des services à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures

Il devra justifier d'expérience professionnelle dans le poste

La rémunération de l'agent sera calculée par référence au maximum sur l'indice brut 843 indice majoré 690 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à Châteauneuf sur Charente
Le 22 Décembre 2020

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE